

1^{MA} SESSIONE URDINARIA DI U 2026
REUNIONE DI I 20 È 21 D'APRILE

1^{ère} SESSION ORDINAIRE DE 2026
RÉUNION DES 20 ET 21 AVRIL

N° 2026/O1/016

Question orale déposée au nom du groupe « Fà Populu Inseme »

**OBJET : CRISE DU CARBURANT ET NECESSAIRE REPONSE
STRUCTURELLE A LA CHERTE DE LA VIE EN CORSE**

Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse,

La crise récente qui a conduit au blocage des ports de Corse par les pêcheurs insulaires constitue un signal d'alerte particulièrement fort.

Elle révèle, une fois de plus, combien notre île reste exposée à des fragilités structurelles persistantes, et à quel point les crises internationales – en l'occurrence la flambée des prix des carburants liée au conflit au Moyen-Orient – viennent brutalement aggraver ces déséquilibres.

Car au-delà de la situation conjoncturelle, c'est bien une question de fond qui est posée : celle du différentiel persistant des prix du carburant entre la Corse et le Continent, et plus largement celle de la cherté de la vie.

Notre groupe a, à plusieurs reprises, porté ce sujet dans cet hémicycle et ailleurs, alertant sur ses conséquences directes pour les ménages corses comme pour les acteurs économiques.

Nous avons également soutenu, en particulier les démarches entreprises par le Conseil exécutif de Corse exécutif, visant à une réforme en profondeur du marché des carburants en Corse, et ce à la lumière des constats dressés par l'Autorité de la concurrence et des travaux que vous avez entrepris.

La mobilisation des pêcheurs, comme les difficultés rencontrées par de nombreux professionnels, illustrent une réalité simple : sans réponse structurelle, chaque crise conjoncturelle devient un facteur d'aggravation des déséquilibres existants.

Dans ce contexte, la réunion du 9 avril dernier, réunissant l'ensemble des acteurs concernés (État, Collectivité de Corse, parlementaires, élus, chambres consulaires, représentants des pêcheurs, acteurs économiques, distributeurs de carburant), a permis d'aboutir à des mesures immédiates, notamment auprès des acteurs de la filière pour atténuer temporairement les prix.

Si ces mesures conjoncturelles étaient nécessaires pour sortir de la crise, elles ne sauraient suffire.

C'est bien la question d'un traitement durable, équitable et adapté aux spécificités insulaires qui est désormais posée.

Ainsi, Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse, quelles perspectives politiques entendez-vous donner à cette problématique, afin de répondre à la fois à l'urgence exprimée par les pêcheurs et au problème durable du coût des carburants en Corse ?

Plus largement, comment inscrire cette séquence dans une action globale de lutte contre la cherté de la vie, qui demeure l'une des préoccupations majeures de notre société ?

Vi ringraziau.